

le Saint-Siège ne reçoit rien de ces pays, pour riches qu'ils puissent être, mais exerce largement vis-à-vis d'eux sa charité.

— Et puis, que sont ces quelques pièces d'or en présence des besoins du Saint-Siège. Il n'est un mystère pour personne que le Souverain-Pontife pour l'entretien du Vatican, la solde des divers employés, la manutation des musées, le traitement des cardinaux, nonces, garde-nobles, les pensions à accorder etc., etc., a besoin d'une recette de 600,000 francs par mois ce qui établit un budget de sept millions par an. Il ne reçoit pas un centime, bien entendu, du gouvernement usurpateur, et doit demander annuellement cette somme à la charité des fidèles. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le Souverain-Pontife l'a jusqu'ici obtenue, et qu'à partir de 1860, époque où a été fondé le denier de Saint-Pierre, les fidèles ont largement pourvu aux besoins de l'Eglise sans jamais se lasser de leur charité, et ajoutons-le, sans s'appauvrir, car il est très vrai de dire que l'aumône n'appauvrit point. Cette continuité dans la charité est pour moi un des spectacles les plus étonnants que nous offre l'Eglise dans ces temps. La révolution a bien pris au Souverain-Pontife des états qu'il ne pouvait défendre, elle n'a pu lui fermer le cœur de ses fidèles, et ce cœur a été le trésor où il a puisé depuis quarante ans sans jamais en épuiser les ressources ou en lasser le dévouement.

— La haute Italie vient de nous donner le spectacle d'une grève tout à fait spéciale. Monza est une ville industrielle qui a de nombreuses fabriques. Dans l'une d'elles, le propriétaire, M. Ricci, désireux de mettre terme aux scandales qui se passaient journellement entre ses ouvrières et de leur inspirer un peu de moralité, résolut de confier à trois sœurs la surveillance des diverses salles. Il espérait par ce moyen mettre un frein aux discours licencieux qui étaient la règle à des actes mauvais qui étaient loin d'être l'exception. Mais les ouvrières, se divisèrent immédiatement en deux camps. Les moins corrompues furent contentes de la mesure, les autres réclamèrent au nom de la liberté de conscience, et comme un certain nombre d'entre elles faisaient partie de la Bourse du travail, bureau socialiste et anticlérical par excellence, y portèrent leurs revendications. La Bourse du travail, se substituant aux ouvrières de M. Ricci, voulut traiter avec lui du renvoi des sœurs. Le propriétaire tint bon, fort de son droit, alors la Bourse du travail fit déclarer la grève dans toutes les usines similaires, et le gouvernement, au lieu de se ranger